

FICHE DE POSTE

Suite à un emploi déclaré vacant dans une ENSA, conformément à l'article 9 de l'arrêté du 3 janvier 2020 relatif aux modalités générales des opérations de recrutement par mutation, par détachement et par concours des maîtres de conférences et des professeurs des écoles nationales supérieures en architecture

CONCOURS ENSEIGNANT-CHERCHEUR DES ECOLES NATIONALES SUPERIEURES D'ARCHITECTURE

SESSION 2021

**Tous les postes du Ministère de la culture et de ses établissements
sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleurs(es) handicapés(es)**

N° BIEP DE DIFFUSION 2020-518457

Intitulé du poste : **MCF des ENSA**

Groupe de discipline : **TPCAU**

Discipline : /

Catégorie : **2**

Catégorie statutaire : **A**

Corps : **MCF**

Code Corps : *MAEA*

Domaine(s) Fonctionnel(s) : ***Enseignement supérieur - Recherche***

Emploi(s) Type : ***Enseignant théoricien du supérieur DDAO - RCH03B
et Enseignant praticien du supérieur DCAO - RCH03A***

Adresse administrative et géographique de l'affectation :

École nationale supérieure d'architecture de Grenoble
60 avenue de Constantine, CS 12636, 38036 Grenoble cedex 02

Missions et activités principales :

L'ENSA Grenoble recrute un(e) enseignant(e) chercheur(e) ayant une compétence dans le domaine Théories et Pratiques de la Conception Architecturale et Urbaine dans les territoires de montagne.

Le profil recherché est celui d'un architecte praticien intervenant dans les territoires de montagne, et en contact avec ses acteurs. L'école recherche en particulier un enseignant développant une pensée critique sur les conditions particulières de contraintes que la montagne représente pour l'architecture et sur ce qu'elles produisent sur la conduite du projet architectural en général. Il/elle devra faire preuve d'une approche environnementale des milieux de vie humains en situation alpine, prenant en compte les caractéristiques géophysiques des lieux d'intervention, leur dimension paysagère, la gestion des risques naturels, les cultures urbaines, architecturales et techniques inscrites dans l'économie locale. La perspective principale est l'adaptation de l'architecture des territoires de montagne aux bouleversements socio-économiques contemporains, aux enjeux énergétiques liés au changement climatique et à la transition écologique.

Charges pédagogiques :

- Prendre en charge la direction et la coordination du parcours de master Architecture, Paysage, Montagne, Territoire d'Invention
- Participer et/ou prendre en charge un ou deux semestres d'enseignement du projet dans le parcours de master Architecture, Paysage, Montagne, Territoire d'Invention

- Participer et/ou prendre en charge un enseignement optionnel et/ou théorique en cycle licence
- Proposer un ou des enseignements en licence et master articulant recherche et projet, et un/des cours théoriques magistraux notamment en lien avec les spécificités de la pratique de l'architecture en territoire de montagne au prisme des enjeux contemporains environnementaux autant que sociétaux
- Participer à l'encadrement de mémoires de master (et éventuellement des rapports d'études en Licence)
- Proposer de nouveaux enseignements dans le cadre des appels à projet initiés par la CFVE, le cas échéant

Évaluation des enseignements :

L'École nationale supérieure d'architecture de Grenoble a mis en place une procédure d'évaluation des enseignements par les étudiants. Tout enseignant de l'école est tenu de respecter cette procédure et d'en faire un outil permettant d'améliorer le contenu et l'organisation des enseignements dispensés à l'École.

Participation au collectif :

La personne recrutée sera tenue d'assurer des tâches complémentaires qui concernent notamment :

- la participation aux réflexions spécifiques au champ TPCAU au sein de l'établissement
- L'intégration dans le champ des thèmes stratégiques de l'ENSAG, identifiés dans le cadre de l'évaluation HCERES : transition socio-écologique, transition numérique, apprentissage expérientiel, justice spatiale, interventions dans l'existant, médiation ...
- l'encadrement des mémoires, des stages, des césures, des mobilités, etc.
- la participation aux jurys d'UE, de semestres, d'années, de fin de cycle
- l'implication dans les projets, instances et commissions de l'école
- le rayonnement de l'école à diverses échelles (partenariats académiques, avec les territoires et avec les milieux professionnels)

Place et poids de la discipline dans l'école : Le champ TPCAU représente actuellement 26 ETP soit 47% du nombre d'ETP et d'ETPT sous statut Etat et 1564 heures d'enseignement (48,5%) dans le programme de l'ENSAG. Ce programme est en cours d'actualisation. La place de l'enseignement TPCAU fait l'objet d'un questionnaire global conduit par la CFVE. L'objectif partagé par le corps enseignant et souhaité par les étudiants est une meilleure articulation de tous les enseignements avec l'enseignement du projet dans toutes ses dimensions (connaissance de la matière et des matériaux, construction, confort, économie, organisation des établissements humains, milieux de vie, qualité environnementale). Le rythme et l'intensité des plages de travail imparties à l'enseignement du projet sont également des questions posées dans le cadre de ces évolutions de programme.

Projet scientifique :

L'enseignant(e)-chercheur(e) devra, avec ses propres productions, venir renforcer les travaux et les activités scientifiques conduites au sein de l'école sur les problématiques propres à la montagne, à l'architecture sous contraintes, à « l'aménagement » de la montagne. Il est souhaité qu'il/elle participe aux programmes de recherche, chaires ou réseaux scientifiques dont l'école est porteuse. Il/elle contribuera, avec ses collègues du même champ, mais aussi par des travaux interdisciplinaires, au renforcement des liens entre enseignement et recherche, en particulier sur le sujet des démarches et processus de conception architecturale et urbaine.

L'enseignant(e) participera au développement de la recherche, par une production scientifique active, au sein d'une des trois unités de recherche de l'ENSAG en fonction des domaines et thématiques de ses travaux : AE&CC, CRESSON-AAU, MHA.

Sera particulièrement attendue une proposition scientifique pour conduire des recherches en lien avec les spécificités des territoires de montagne. Une attention particulière devra être portée aux enjeux environnementaux et à l'évolution des logiques de l'action qui en découlent.

Charges horaires d'enseignement et de recherche

Le temps de travail de référence des professeurs et des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture est constitué :

1° Par les services d'enseignement déterminés par rapport à une durée annuelle de référence égale à 320 heures de travaux dirigés ou 192 heures de cours magistraux ou toute combinaison équivalente en formation initiale, continue ou à distance. Ces services d'enseignement s'accompagnent de la préparation et du contrôle des connaissances y afférentes ;

2° Par une participation aux travaux d'une unité de recherche, dans les conditions fixées par l'article 2 du décret 2018-105 du 15 février 2018 relatif aux professeurs et maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture.

Compétences principales mises en œuvre :

Titres, diplômes :

- architecte-DPLG ou équivalent

Compétences requises :

- Faire état d'une attitude critique et d'un engagement sur les mutations sociétales qui accompagnent notre entrée dans le XXI^e siècle, dans le cadre de l'enseignement, de la recherche et de la pratique professionnelle
- Faire état d'une pensée du projet à différentes échelles et d'une capacité à analyser l'évolution des logiques de l'action
- Faire état d'une capacité à proposer et mettre en œuvre des modes pédagogiques réflexifs et/ou expérientiels s'inscrivant dans les orientations stratégiques et la culture d'école de l'ENSAG
- Disposer d'une culture ouverte du projet de territoire (culturellement, géographiquement, socialement, etc.) et d'une approche plurielle de la pratique du projet, de son histoire et de ses acteurs
- Disposer d'une connaissance sur les pratiques des territoires de montagne, y compris au sein d'autres pays
- Savoir travailler en collaboration au sein d'une équipe aux disciplines et compétences plurielles. L'attention du/de la candidat.e est attirée sur le fait que les projets pédagogiques et de recherche devront être montés en étroite collaboration avec les ressources et les projets d'enseignement et de recherche déjà présents au sein de l'ENSAG en œuvrant à leur développement
- Capacité à produire une réflexivité sur l'enseignement de la discipline TPCAU dans les ENSA
- Autonomie dans le montage et la conduite d'enseignements

Expérience souhaitée :

- Attester d'une expérience solide de l'enseignement
- Attester d'une expérience solide de pratique professionnelle de l'architecture en territoire de montagne, ainsi que d'une pratique et/ou d'un engagement auprès des acteurs institutionnels de ces territoires

Savoir-être (compétences comportementales) :

- Avoir des capacités d'écoute et de dialogue, d'animation de projets et d'animation d'équipe
- Savoir s'intégrer dans une équipe pédagogique aux compétences complémentaires et collaborer en bonne intelligence
- Être bienveillant, en particulier avec les étudiants

Environnement professionnel :

Forte de l'expérience de praticiens et d'enseignants-chercheurs confirmés, l'École nationale supérieure d'architecture de Grenoble (ENSAG) offre à ses étudiants un enseignement à la fois professionnalisant et universitaire alliant théorie, pratique et expérimentation.

Elle a le souci de former des architectes à la fois critiques et constructifs, préparés à l'évolution des métiers et à la

diversité des modes d'exercice, ouverts aux questions sociales et environnementales. Pour cela, elle développe une pédagogie innovante par l'approche virtuelle et analogique du projet mais également par l'expérimentation permettant de conjuguer étroitement conception et réalisation. Ses domaines d'excellence couvrent les ambiances, les cultures constructives, la montagne, l'adaptation à la transition écologique & solidaire, la pédagogie expérientielle, le numérique, la médiation.

Reconnue comme un lieu majeur de la recherche en architecture, l'École sait déployer une capacité très forte à répondre à des appels à projets, nouant ainsi des partenariats diversifiés.

L'ENSAG est membre fondateur des Grands Ateliers Innovation Architecture, plateforme d'expérimentation à échelle 1. Elle porte également la chaire UNESCO « Architecture de terre, cultures constructives et développement durable » ainsi que trois chaires partenariales d'enseignement et de recherche en architecture labellisées par le Ministère de la Culture : « Digital RDL (Research by Design Laboratory) », « Habitat du Futur », « Territorialisation ». L'ENSAG porte un Réseau Scientifique Thématique, le « Réseau International Ambiances ». Par ailleurs, l'ENSAG est la seule École d'architecture à porter un laboratoire d'excellence (Architecture, Environnement et Cultures Constructives).

L'ENSAG est un établissement public à caractère administratif d'enseignement supérieur sous double tutelle des ministères de la Culture et de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. Elle est l'une des vingt Écoles nationales supérieures d'architecture en France habilitées à délivrer le diplôme d'État d'architecte. Elle dispense deux formations post-master : un DSA sur les architectures de terre et l'HMONP (100 ADE par an), et un master interdisciplinaire sur le Design.

L'École est aussi caractérisée par une vie étudiante dynamique. Elle compte sept associations en son sein.

Elle est un établissement-composante de l'Université Grenoble Alpes, établissement expérimental créé au 1^{er} janvier 2020, car partenaire de l'initiative d'excellence « Grenoble Université de l'Innovation ». Elle a développé à ce titre de très nombreuses collaborations pédagogiques et scientifiques.

Dans la suite de l'évaluation par l'HCERES et de son accréditation, la nouvelle offre de formation de l'École sera déployée à partir de la rentrée 2021.

L'École en chiffres : 950 étudiants, 238 enseignants chercheurs et intervenants, 47 personnels administratifs et d'appui, 3 unités de recherche dont une UMR, une quarantaine de doctorants, une soixantaine d'accords de mobilité internationale

Présentation des activités scientifiques de l'école et des perspectives de développement :

L'École nationale supérieure d'architecture de Grenoble, depuis longtemps engagée dans une démarche de recherche architecturale et urbaine, est reconnue comme un pôle important de la recherche architecturale. L'École de Grenoble est repérée pour son potentiel de recherche et d'expérimentation, ses orientations thématiques et sa capacité à assurer des coopérations scientifiques, culturelles et professionnelles à l'échelle régionale comme internationale. Elle accueille trois équipes de recherche, toutes membres de l'école doctorale "Sciences de l'Homme du Politique et du Territoire" de l'Université Grenoble Alpes :

- Architecture Environnement et Cultures Constructives, Unité de recherche porteuse du Labex éponyme, dont l'objectif est de participer à la théorisation de la « recherche par le projet » en s'appuyant sur des travaux organisés selon 7 axes thématiques. Quatre au sein de l'équipe Cultures Constructives : 1. Précédents et projet ; 2. Transitions et transformation ; 3. Territoires, construction sociale et matérialité ; 4. Établissements humains et milieux contraints. Trois au sein de l'équipe CRAterre : 1. Habitats ; 2. Matériaux ; 3. Patrimoines
- le Cresson, équipe grenobloise de l'Unité mixte de recherche Ambiances Architectures Urbanité (UMR CNRS/École Centrale de Nantes/Ensa Grenoble et Nantes n°1563) dont les recherches sont ancrées dans les dimensions spatiales de nos sociétés, à travers le prisme sensible des ambiances, les différentes formes de matérialités architecturales, et les multiples dimensions sociales et culturelles des urbanités.
- Méthodes et Histoire de l'Architecture, équipe en formation, structurée autour de deux axes : l'histoire critique de l'architecture et les outils et méthodes de la conception architecturale et urbaine.

L'ENSAG est engagée dans l'IDEFI amàco (atelier matières à construire).

Liaisons hiérarchiques : sous l'autorité de la Directrice

Liaisons fonctionnelles : avec l'ensemble de la communauté enseignante, avec l'ensemble de l'administration, avec les partenaires académiques, industriels et issus des territoires

Perspectives d'évolution : selon filière et corps d'appartenance

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions : poste à pourvoir pour la rentrée universitaire 2021/2022

Modalités de recrutement :

Envois des candidatures :



Les candidatures se font uniquement sur le site démarches simplifiées via le lien suivant : <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/recrutement-ensa-2021>

Aucune candidature déposée sur la PEP ne sera traitée

Une première phase de recevabilité administrative sera assurée par l'ENSA Grenoble.

Puis les candidatures recevables administrativement seront examinées par le comité de sélection dédié qui retiendra une liste de candidats pour l'audition.

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisation (RSO), le Ministère de la Culture et ses établissements publics s'engagent à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans leurs activités de recrutement. Une cellule d'écoute, d'alerte et de traitement est mise à la disposition des candidat(e)s ou des agent(e)s qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.

Date de mise à jour de la fiche de poste : 30/11/2020